



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Le réseau
de transport
d'électricité

DÉBAT PUBLIC

Planification de l'espace maritime

Méditerranée

Débat public Le Lavandou

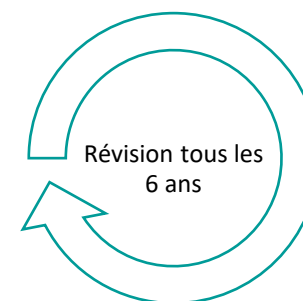
14 MARS 2024



POURQUOI UN DÉBAT PUBLIC SUR LA PLANIFICATION MARITIME ?

Les planifications maritime et énergétique en mer tracent un chemin de développement pour les façades

- **Mise à jour et approfondissement du 1^{er} cycle** de planification qui doit viser :
 - **l'atteinte du bon état écologique** des eaux marines
 - la **conciliation de la préservation de la biodiversité avec les activités existantes et émergentes.**
- **Cartographie de l'éolien en mer :**
 - définition de **zones prioritaires** d'implantation de l'éolien en mer et son raccordement à horizon **10 ans** et de développement de l'éolien à **horizon 2050.**
 - diversification de notre mix électrique et de développement des EnR.



RENFORCER LA PROTECTION DU MILIEU MARIN POUR ATTEINDRE LE BON ÉTAT ÉCOLOGIQUE

POISSONS ET CEPHALOPODES

700 espèces recensées
70 évalués



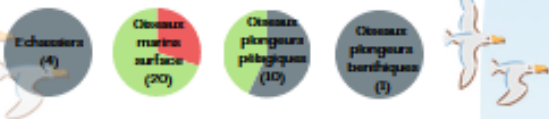
CETACES

7 espèces recensées
et évaluées



OISEAUX MARINS

35 espèces recensées
et évaluées



TORTUES MARINES

6 espèces recensées
2 évaluées



PETITS FONDS COTIERS

POSIDONIE



AUTRES HABITATS



MEDITERRANEE

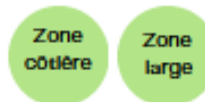
1% de la surface des océans

18 % des espèces marines connues au monde

Entre 25% et 35% des espèces sont endémiques

ESPECES NON INDIGENES

9 nouvelles espèces observées
entre 2018 et 2020



EUTROPHISATION

Pas un réel enjeu sur notre façade

CONDITIONS HYDROGRAPHIQUES

La modification de la turbidité (49,9%) et la modification de la nature des fonds (34,5%) sont les conditions dont l'étendue surfacique potentiellement exposée est la plus forte;

CONTAMINANTS ET QUESTIONS SANITAIRES

Pas de risque avéré sauf pour Mercure (poissons), Plomb (mollusques), toxines paralysantes et lipophiles (huîtres et moules)
95% des eaux de baignade ont une qualité suffisante

DECHETS

75% de la pollution en mer sont des déchets plastiques
Quantité de déchets 33x supérieure au seuil fixé par le BEE
Pollution urbaine maîtrisée

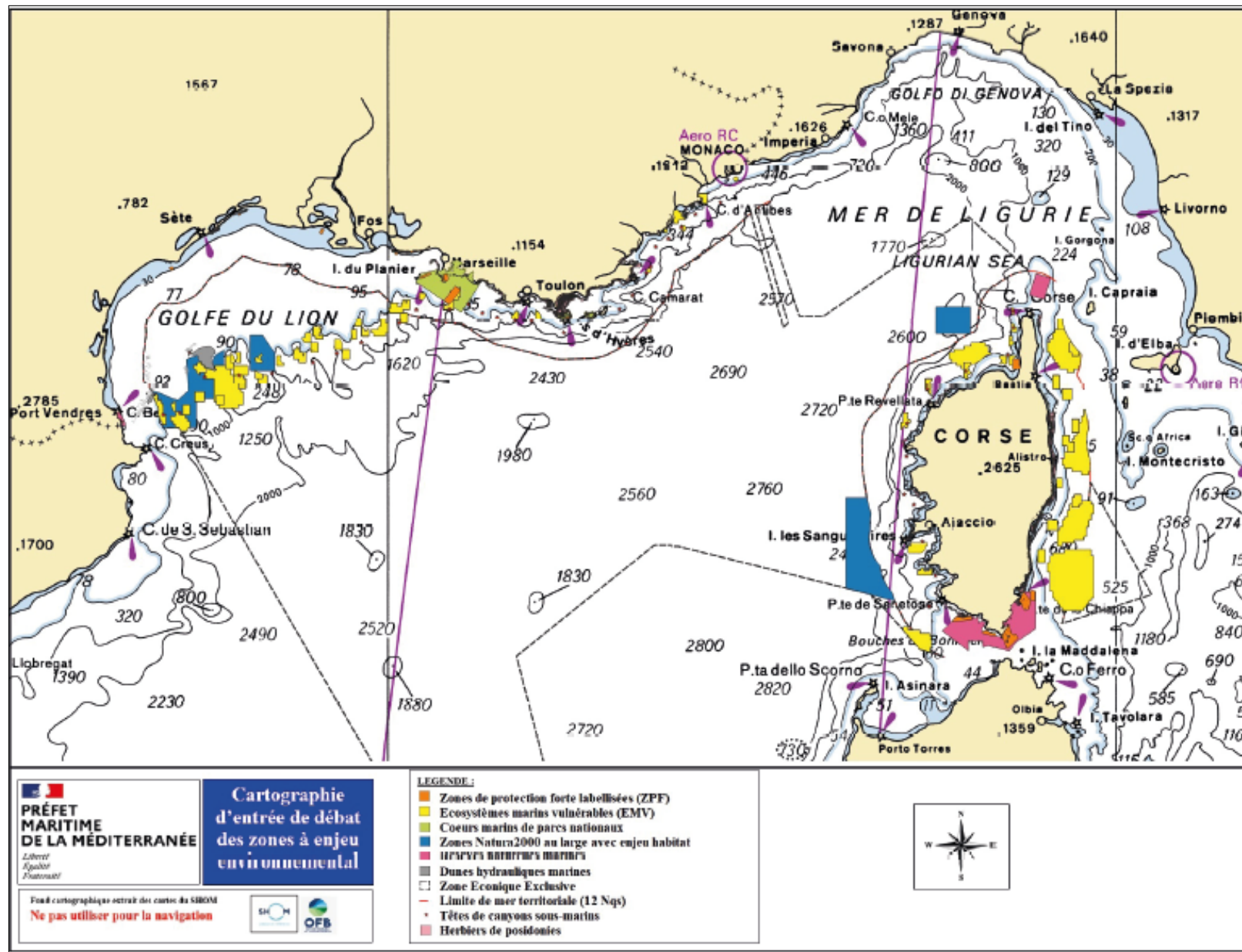


BRUIT SOUS-MARIN

RENFORCER LA PROTECTION DU MILIEU MARIN POUR ATTEINDRE LE BON ÉTAT ÉCOLOGIQUE

Identifier, au regard des enjeux de préservation de la biodiversité de la façade, du réseau des aires marines protégées existantes et des activités et usages présents, les secteurs à privilégier pour atteindre les cibles de protection forte attribuées à la façade.

Façades	Cibles
MEMN	1 %
NAMO	3 %
SA	3 %
MED	5 %

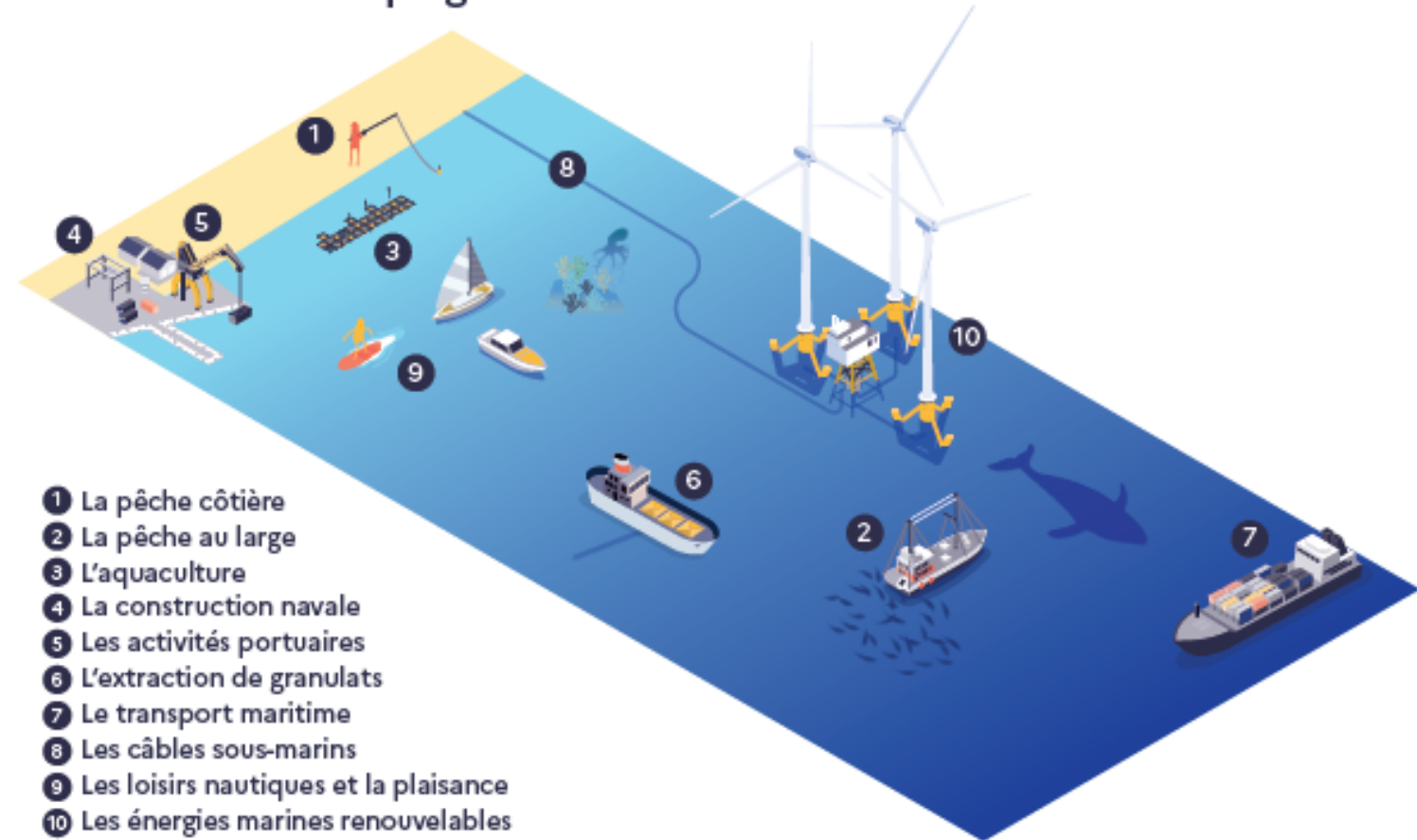


PLANIFIER LES ACTIVITÉS MARITIMES

Alimenter l'Etat dans le processus de mise à jour de la stratégie de façade maritime, notamment sur :

- Les enjeux et objectifs de la stratégie pour éclairer l'Etat sur les orientations à prendre ;
- La carte des vocations, qui représente l'interaction entre les différents usages de la mer et les enjeux environnementaux, et qui nécessite d'être actualisée en intégrant, dans la mesure du possible, une délimitation plus fine de l'ensemble de ces enjeux et, ponctuellement, une priorisation entre ceux-ci.

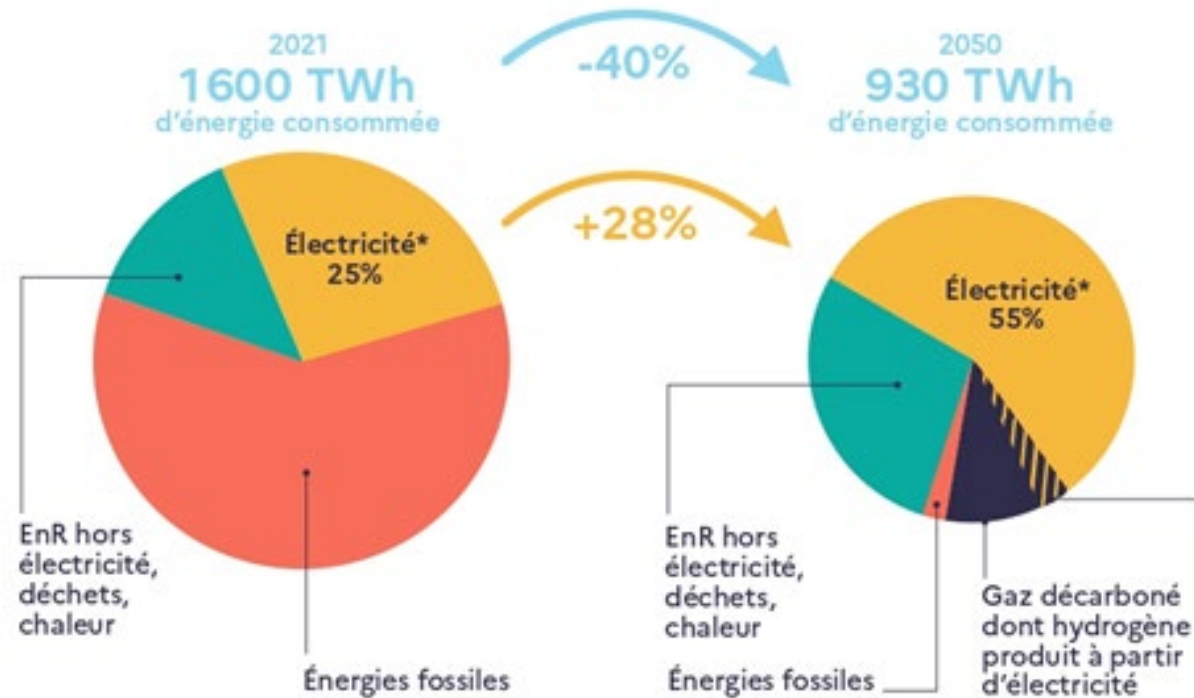
La mer au-delà de la plage



Source : Direction Générale Des Affaires Maritimes, De La Pêche Et De L'Aquaculture

POURQUOI DEVELOPPER L'EOLIEN EN MER ?

Consommation d'énergie finale en France et dans la SNBC



Source : RTE : Futurs énergétiques 2050, 2022

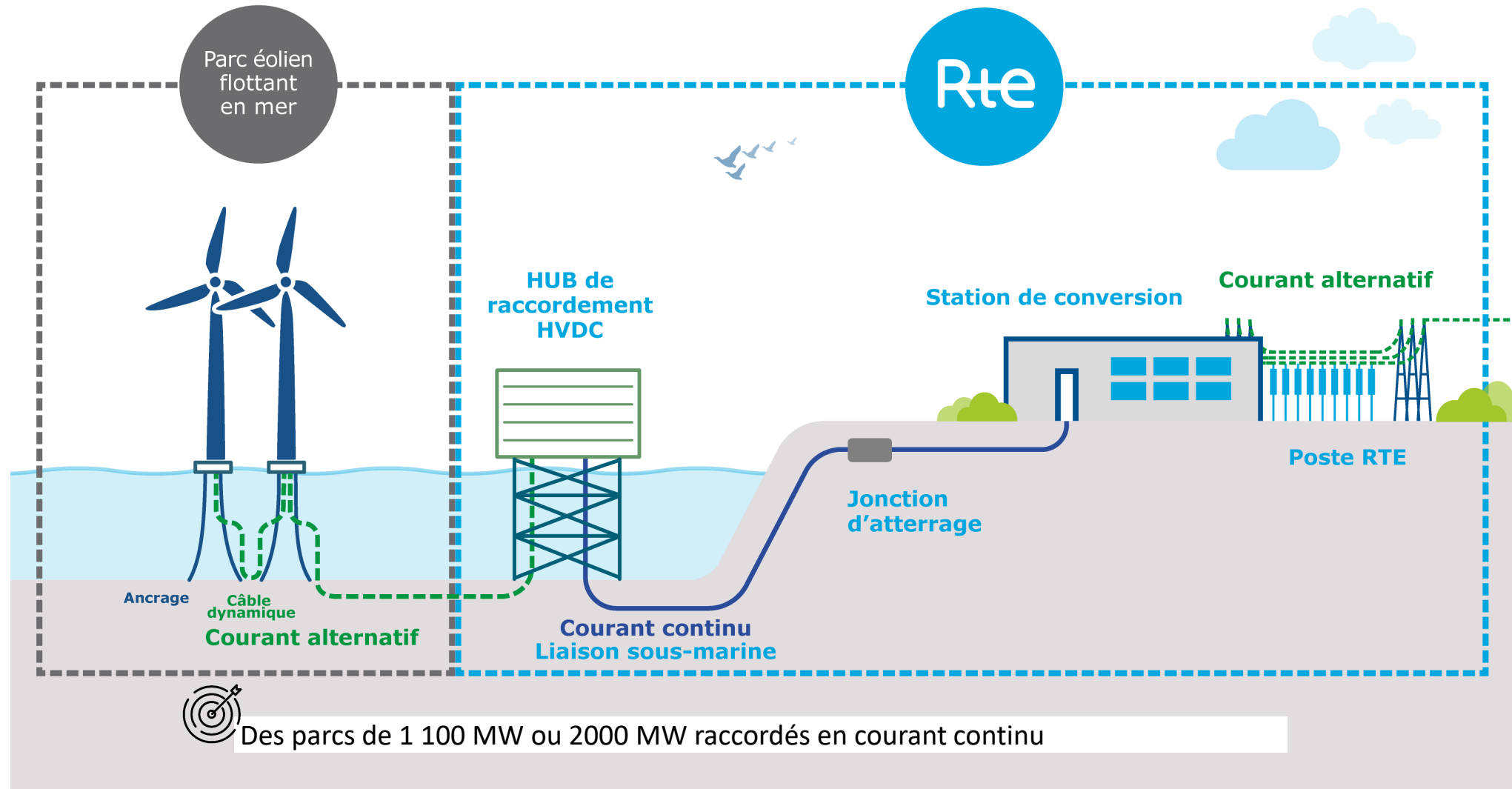
STADIACT 2023

3 leviers d'action :

- Sobriété énergétique
- Efficacité énergétique
- Augmentation de la production d'électricité

L'éolien en mer possède de nombreux avantages (importante production d'électricité, création d'emplois en France, peu d'émissions de gaz à effet de serre). Son développement constitue donc une priorité pour la France.

LES GRANDES CARACTÉRISTIQUES DES PARCS ÉOLIENS FLOTTANTS



PLANIFIER L'ÉOLIEN EN MER A 2033 ET 2050

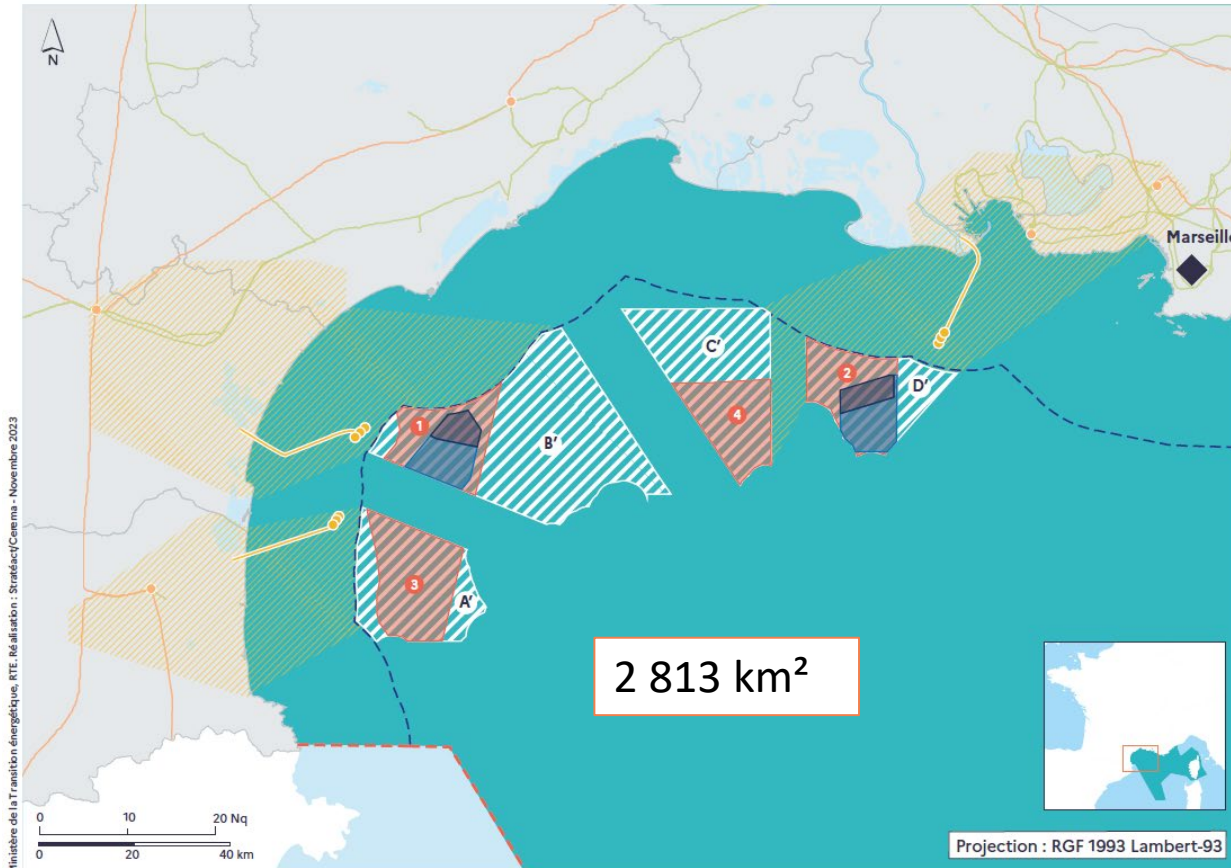
A l'échelle nationale, aider l'Etat et RTE à identifier **les zones maritimes prioritaires pour l'implantation d'éoliennes en mer et des zones terrestres et maritimes nécessaires à leur raccordement,**

- à l'horizon 10 ans : au moins **15,5 GW** à identifier et à attribuer en plus des extensions déjà identifiées
- à l'horizon 2050 : environ **19 GW (permettant l'atteinte des 45 GW)** supplémentaires à identifier et à mettre en service

Objectifs à horizon 10 ans de nouvelles capacités à attribuer (yc parcs en développement ou identifiés *)	Objectifs à 2050 (comprenant tous les parcs attribués, en cours d'attribution et extensions)
3,5 à 5 GW	4 à 7,5 GW

* Parcs commerciaux (2x750MW) et fermes pilotes (2x30MW+ 1x25MW)

Zones propices au développement de l'éolien en mer à horizon 10 ans et à horizon 2050 / Méditerranée



Sources : ADMIN EXPRESS (©IGN 2022); EuroGlobalMap (©EuroGeographics 2022); SHOM

POUR EN SAVOIR PLUS

- **Le dossier des maîtres d'ouvrages (DMO)**

avec un socle et une quarantaine de fiches détaillées (dont une vingtaine sur l'éolien en mer)

<https://www.debatpublic.fr/la-mer-en-debat/le-debat-en-mediterranee-4680>

- **Les cartes proposées par l'Etat, ainsi que des photomontages de parcs fictifs**

<https://www.debatpublic.fr/la-mer-en-debat/les-cartes-en-debat-4951>

- **Le visualiseur de la planification hébergé par Géolittoral**

<https://www.geolittoral.developpement-durable.gouv.fr/portail-de-la-planification-de-la-mer-et-du-a1562.html>

- **L'éolien en mer en France**

<https://www.eoliennesenmer.fr>

MERCI POUR VOTRE ATTENTION



LES GRANDES CARACTÉRISTIQUES DES PARCS ÉOLIENS FLOTTANTS

- Principales caractéristiques des 4 macro-zones :

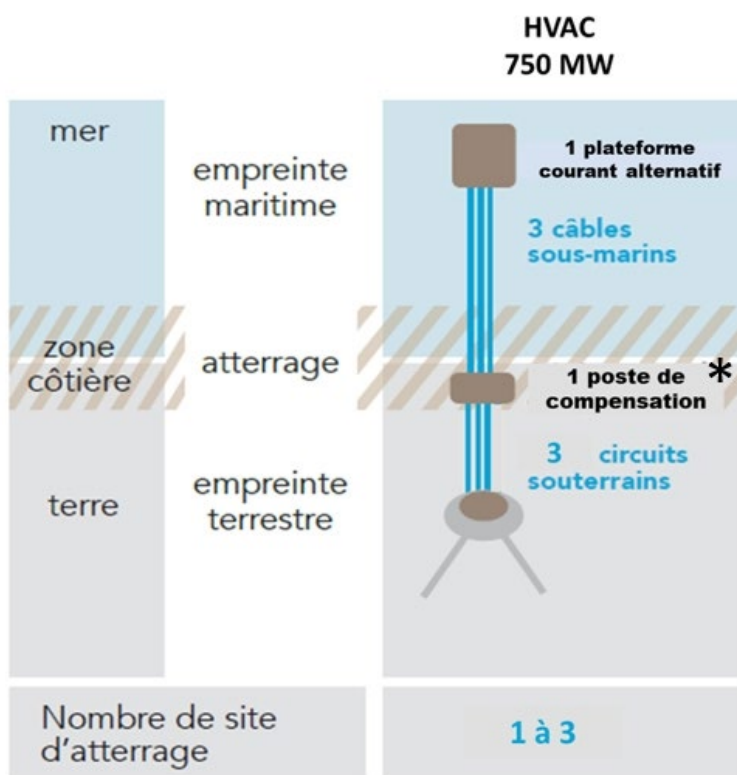
Dénomination zone	A'	B'	C'	D'	Total
Superficie totale (km ²)	540	1203	652	418	2813
% de la surface de la façade MED	0,5 %	1,1 %	0,6 %	0,4 %	2,5 %
% de la surface du golfe du Lion	4,3 %	9,6 %	5,2 %	3,3 %	22,4 %
Potentiel éolien min (5 MW/km ²) – hypothèse d'occupation de la totalité de la zone	2,7 GW	6 GW	3,3 GW	2,1 GW	14,1 GW
Potentiel éolien max (10 MW/km ²) – hypothèse d'occupation de la totalité de la zone	5,4 GW	12 GW	6,5 GW	4,2 GW	28,1 GW
Point d'attention	Zone 3 (364 km ²) déjà identifiée	Zone 1 (296 km ²) et zone ayant vocation à accueillir 750 MW (AO6 et extension) déjà identifiées	Zone 4 (267 km ²) déjà identifiée	Zone 2 (312 km ²) et zone ayant vocation à accueillir 750 MW (AO6 et extension) déjà identifiées	

La surface des macro-zones est en moyenne **3 à 4 fois plus grande** que la surface qu'occuperaient les parcs nécessaires pour atteindre les objectifs 2050

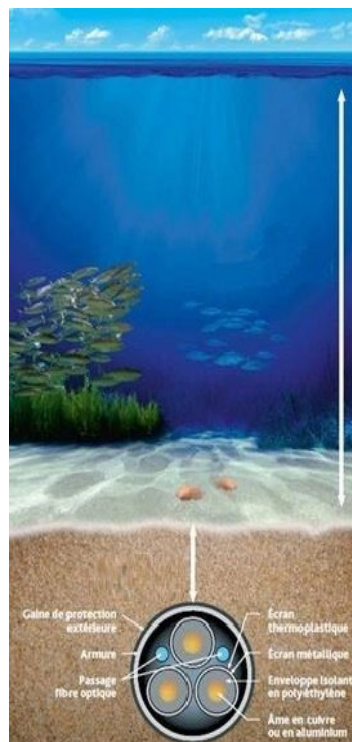
LES GRANDES CARACTÉRISTIQUES DES PARCS ÉOLIENS FLOTTANTS

Parcs AO6 et extensions Courant alternatif

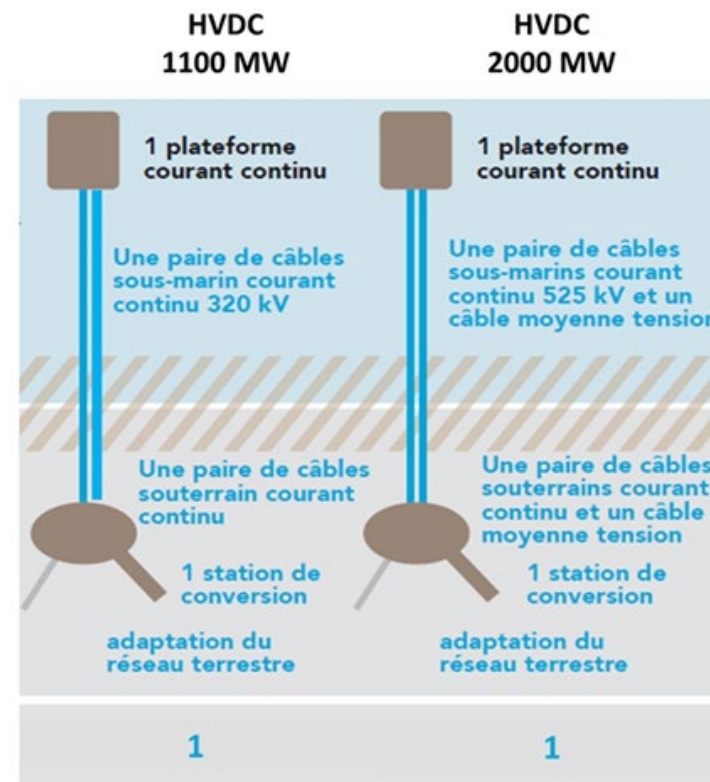
Nouveaux parcs Courant continu



* Si nécessaire



Pour 1 parc de 250 MW



Pour 1 parc de 2000 MW